

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Mise à jour en psoriasis

No d'activité : 76973

Date : mercredi le 21 avril 2021

Lieu : Domicile

Coordonnées : webinaire

Objectifs

MISE A JOUR EN PSORIASIS

A la fin de cette activité, le participant sera en mesure de:

- Décrire et diagnostiquer le psoriasis en plaques
- Déterminer les besoins des patients atteints de psoriasis
- Discuter des différents traitements topiques disponibles
- Préciser à quel moment demander une référence en dermatologie

Président de séance : Dre Hélène Laporte

Horaire

2021-04-21	19:00	20:30	Conférence	Mise à jour en psoriasis	Dre Catherine Maari, dermatologue
------------	-------	-------	------------	--------------------------	--------------------------------------

L'inscription à cette formation est obligatoire. Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'AMOLL pour les modalités d'inscription : secretariat@amoll.org

Il est IMPORTANT d'inscrire votre numéro de permis à côté de votre nom de famille lorsque vous procéderez à votre inscription sur la plateforme ZOOM. Cela facilitera l'inscription des présences et l'octroi des crédits.

L'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bausch Health Canada

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.